



Vaccination rougeole

Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner



La rougeole, une maladie très contagieuse dont les complications peuvent être graves, surtout chez les adolescents et les adultes.

La vaccination est le moyen de protection le plus efficace.

Depuis le début 2023, on observe en France de **nombreux cas de rougeole**, en grande majorité chez des personnes non ou mal vaccinées (avec 1 dose seulement).

Dans une population non vaccinée, une personne infectée peut contaminer **15 à 20 personnes**.

Qu'est-ce que la rougeole ?

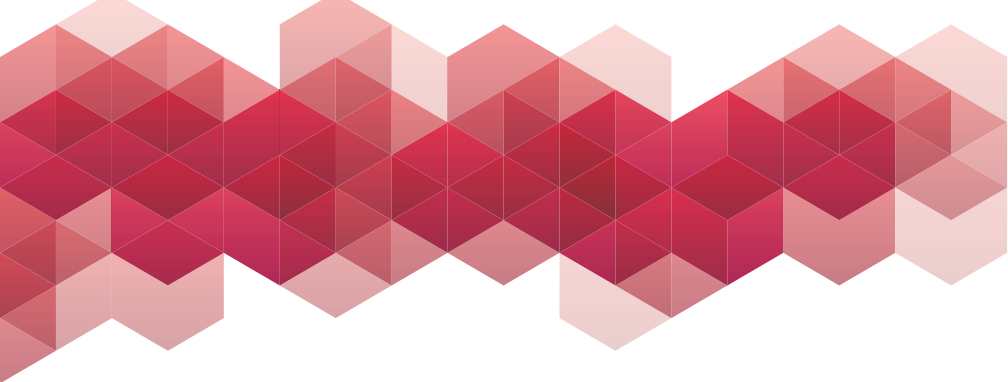
La rougeole est due à un virus qui se transmet très facilement d'une personne à une autre par l'air expiré de la personne contaminée ainsi que par la salive (postillons, toux, éternuements). Une personne infectée est contagieuse avant même de se sentir malade.

La rougeole commence par une fièvre élevée, une toux, des yeux rouges qui pleurent, puis des boutons rouges apparaissent sur la peau. Il peut y avoir des complications – pneumonies, atteintes neurologiques (encéphalites), même chez les adolescents et les adultes.

Les enfants, adolescents ou adultes qui n'ont pas été vaccinés ou qui n'ont pas reçu **toutes les doses nécessaires**, risquent de se contaminer à un âge où la fréquence des complications est élevée et où ils risquent également de transmettre le virus à d'autres personnes.

Qui doit être vacciné ?

La vaccination rougeole-oreillons-rubéole (ROR) est obligatoire pour tous les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018. La première dose est administrée à l'âge de 12 mois et la seconde entre 16 et 18 mois. Pour les nourrissons vaccinés avant 12 mois,



une 3^e dose sera nécessaire avant 18 mois. Les personnes nées depuis 1980 devraient également avoir reçu 2 ou 3 doses de vaccin selon la situation, et ce, quels que soient les antécédents vis-à-vis des 3 maladies. Les personnes nées avant 1980 n'ont pas besoin d'être vaccinées.

Quels sont les effets secondaires ?

Le vaccin est bien toléré. Une personne sur dix peut avoir de la fièvre, parfois accompagnée de petits boutons sur la peau, entre 5 et 12 jours après l'injection. Une rougeur ou un gonflement à l'endroit de la piqûre est possible, mais rare.

Le vaccin est-il remboursé ?

Le vaccin est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour tous les enfants jusqu'à 17 ans. Au-delà, il est remboursé à 65 %. Le reste est pris en charge par les mutuelles.

Où se faire vacciner ?

Adressez-vous au professionnel de santé de votre choix : médecin généraliste, pédiatre ou sage-femme. Les infirmiers et pharmaciens peuvent également prescrire et vacciner les personnes à partir de 11 ans (et les infirmiers peuvent aussi administrer le vaccin chez les plus petits sur prescription médicale). Vous pouvez aussi aller dans un centre de protection maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans) ou dans un centre de vaccination.

—→
**2 injections
séparées
d'au moins
un mois**
assurent une
protection très
élevée contre
la rougeole.

—>

**Une question,
un conseil ?
Parlez-en à
votre médecin
ou un autre
professionnel
de santé.**

—>

Un risque qui persiste

On observe actuellement une recrudescence importante de la rougeole en Europe et dans le monde et la France n'est pas épargnée. Les grands enfants, adolescents et jeunes adultes non vaccinés sont souvent touchés.

Un vaccin nécessaire

Un vaccin qui permet de se protéger mais aussi de protéger les personnes les plus fragiles qui ne peuvent pas être vaccinées.

Les personnes nées depuis 1980 doivent vérifier si elles sont complètement vaccinées.

Un vaccin efficace

Il n'est pas trop tard si on n'a pas été vacciné enfant. Le vaccin ROR permet à tout âge d'éviter d'attraper la rougeole. Il protège des complications graves de la maladie qui sont plus fréquentes chez les adolescents et les adultes.

Un vaccin simple

2 injections à au moins un mois d'intervalle suffisent pour être protégé.

Un vaccin sans danger

Une fièvre et des rougeurs sur la peau peuvent parfois survenir dans les jours suivant l'injection.

